

Le BIEF Magazine

UNE NOUVELLE ÉQUIPE, EN ROUTE POUR 6 ANS !

UN HOMME « EN OR »

À chaque parution, le portrait d'un Magnésien dont le parcours mérite d'être mis en lumière.

>>> page 6

COVID-19

Présentation des actions réalisées par la commune dans le cadre de la crise sanitaire.

>>> page 10





Chères Magnésiennes et chers Magnésiens, MERCI !

MERCI pour la confiance que vous avez accordée le 15 mars dernier, à l'équipe que je conduisais. Ce résultat, c'est pour les élus sortants qui me sont restés fidèles et moi-même, la reconnaissance du travail accompli au cours de la mandature qui vient de s'achever. Pour les nouvelles et les nouveaux, c'est la preuve qu'ils ont su vous séduire par leurs compétences, leur personnalité, leur esprit d'équipe et leur désir palpable de servir.

MERCI également aux très nombreux membres de notre comité de soutien pour leur engagement à nos côtés tout au long de la campagne.

MERCI à toutes celles et ceux qui nous ont aidés de quelque manière que ce soit : Jean-Louis, notre photographe, Géraldine notre infographiste, et aussi Coralie mon épouse pour sa compréhension et son soutien indéfectible.

Après plus de 2 interminables mois de confinement liés au COVID-19, j'ai été élu à nouveau

Maire pour les 6 ans à venir. C'est un grand honneur et une grande fierté pour moi. Que celles et ceux qui, le 15 mars, ont fait un autre choix se rassurent, je serai le Maire de tous, comme ce fut le cas au cours du mandat qui vient de s'achever.

Entre les inondations de février qui nous ont contraints au déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde, le COVID-19 qui s'est invité dans la dernière ligne droite de la campagne électorale, les élections organisées dans des conditions très particulières, puis les 2 mois et demi de confinement et la gestion de la pénurie de masques, nul doute que l'année 2020 restera dans les mémoires comme une année exceptionnelle. Heureusement, nous sortons progressivement de cette situation inédite et depuis le 26 mai, le conseil municipal est désormais installé.

Vous trouverez une présentation de chaque membre et de leur délégation dans les pages suivantes. Afin de répartir la tâche, six postes d'adjoints ont été créés au lieu de

cinq précédemment. Chaque conseiller(e) de la majorité a reçu une délégation et percevra une indemnité, le tout sans incidence sur le budget communal, grâce à une réduction conséquente des indemnités du Maire et des adjoints.

Il ne vous a pas échappé que votre Bief Magazine a changé de look. Une présentation rajeunie, épurée, modernisée mais toujours le même souci de vous informer au mieux et de vous être agréable. Avec la nouvelle équipe communication constituée autour d'Aurélien Allein, nous espérons que vous apprécierez son contenu et sa présentation.

Je terminerai avec cette phrase d'Antoine de St Exupéry: « *Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible* ». Soyez sûrs que nous y mettrons toute notre énergie et tout notre enthousiasme.

Je vous souhaite un très bel été et de bonnes vacances.

Votre Maire Gérard LABORDERIE

VOUS Y ETIEZ...



30/11/2019 - Accueil des Nouveaux arrivants magnésiens



06/12/2019 - Rencontre Chorales pour le Téléthon



30/11 et 01/12/2019
Marché de Noël



21/12/2019 - Soirée Brassens - Trio Myosotis



29/12/2019 - Corrida de Magné



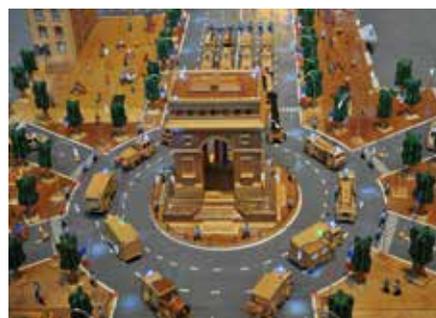
21/01/2020 - Vœux du Maire



Février 2020 - Théâtre du Marais perdu - « Le porteur d'histoire »



26/01/2020 - La fête des drôles du marais



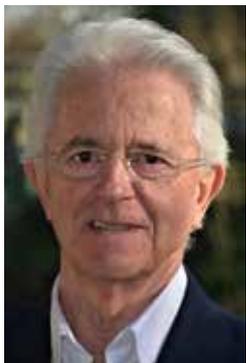
29/02 et 01/03/2020
Salon des collectionneurs



07/03/2020 - Course « Aux filles de l'eau »



08/05/2020
Commémoration du 8 mai



**GÉRARD
LABORDERIE**
Maire



**SÉBASTIEN
BILLAUD**
1er adjoint
Travaux, voirie,
espaces publics et
patrimoine bâti



**AURÉLIE
ALLEIN**
2ème adjointe
Stratégie de
communication
externe et de la
signalétique



**SÉBASTIEN
FERRON**
3ème adjoint
Culture, vie
associative,
jumelages et
développement
des liens
intergénérationnels



**CATHERINE
TROMAS**
4ème adjointe
Finances et
urbanisme



**CYRIL
CAILLEAUD**
5ème adjoint
Projets
structurants
communaux



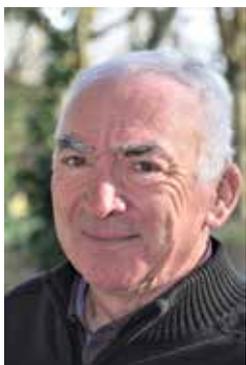
**MICHÈLE
BAUDOUIIN**
6ème adjointe
Affaires scolaires,
enfance et
jeunesse, conseil
municipal des
jeunes



**BERNARD
GUILBOT**
Conseiller
municipal
délégué
Recherche
d'économies de
fonctionnement



**SYLVIE
JACOMET**
Conseillère
municipale
déléguée
Associations
sportives



**JEAN-
CLAUDE
VALLET**
Conseiller
municipal
délégué
Biodiversité,
patrimoine naturel



**MELISA
CARTIER**
Conseillère
municipale
déléguée
Circuits courts



**FRANCK
PRIVÉ**
Conseiller
municipal
délégué
Économie locale,
partenariats
économiques



FRANCETTE CHAUVET

Conseillère municipale déléguée
SIVU



ETIENNE VIOLLET

Conseiller municipal délégué
Sécurité routière, accessibilité bâtiments publics



MARYSE HAGNIER

Conseillère municipale déléguée
Repas des aînés, habitat social, conseil des sages



ROGER BODET

Conseiller municipal délégué
Petit patrimoine d'art, tri sélectif



SANDRINE LE SAUZE

Conseillère municipale déléguée
Communication interne



FRANCK DUQUEROIX

Conseiller municipal délégué
Sécurité des personnes au travail, formation professionnelle



KARINE LAPÈGUE

Conseillère municipale déléguée
Affaires sociales, CCAS



CATHERINE DAMBRINE

Conseillère municipale

QU'EST-CE QU'UNE DÉLÉGATION ?

Une délégation est une responsabilité dans un domaine particulier de la gestion municipale confiée par le Maire.



BERNARD ADAM

Conseiller municipal



VÉRONIQUE ANDREU

Conseillère municipale



ÉRIC FICHET

Conseiller municipal

UN HOMME EN OR

Magnésien depuis plus de 47 ans, discret, aimable, généreux, « le portrait même du voisin respectable et respectueux », une maison rue du Port Hulot, façonnée de ses propres mains, malgré un handicap majeur, **Pierre Cathelineau** retraité du bâtiment, retrace le film d'une vie bien remplie, notamment dans le monde des jeux Paralympiques.

Après mon accident, j'ai essayé de reprendre la gymnastique, mais j'ai bien failli me casser l'autre jambe. Je voulais faire du sport, je me suis donc mis au ping-



pong au club d'Art et Sport à Niort.

BONJOUR MR PIERRE CATHELINEAU, POURRIEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER ?

Je suis né en mars 1929, à Mougou dans les Deux Sèvres, un papa électricien, une maman au foyer, en effet je suis l'aîné d'une fratrie de 4 enfants. Il me reste mon frère Guy, habitant de Magné, et un autre frère, 20 ans de moins que moi, qui vit à l'étranger. J'ai eu deux filles, dont une Magnésienne, l'autre habite à Saint-Maixent.



QUEL MÉTIER AVEZ-VOUS EXERCÉ ?

Mon certificat d'études en poche à 12 ans, je suis rentré à l'école Paul Bert à Niort, puis cette dernière fut réquisitionnée par les Allemands ; aussi, j'ai intégré une entreprise de peinture

en bâtiment « Rouvèreau » à Saint-Symphorien, comme apprenti. À cette époque, il s'agissait d'une petite entreprise familiale, le patron, un ouvrier, et donc moi comme apprenti. J'y suis resté 41 ans, il y avait alors 60 ouvriers. J'ai terminé ma

carrière en tant que conducteur de travaux en charge de la clientèle, mais aussi associé à l'entreprise.

VOUS ÊTES AUJOURD'HUI AMPUTÉ D'UNE JAMBE, COMMENT CELA EST-IL ARRIVÉ ?

Un accident de scooter durant l'hiver 1956, en reconduisant un ouvrier, le scooter a dérapé sur une plaque de verglas, j'ai alors été projeté sur une embrasure de porte. Deux ans de soins, dont quelques mois à Bordeaux, tout a été tenté pour sauver ma jambe, en vain. En 1959, après huit mois de rééducation, afin de m'adapter à la prothèse, j'ai repris mon travail, mon patron avait alors besoin de moi, car l'entreprise était en plein essor. Je faisais alors 60 heures par semaine, et malgré parfois quelques fatigues, je n'ai jamais eu d'arrêt de travail, je prenais mon travail très à cœur.

J'ai reçu la médaille d'or en tennis de table par équipe de deux.



COMMENT ÊTES VOUS VENU À PRATIQUER LE TENNIS DE TABLE ?

Avant mon accident, je faisais de la gymnastique, aux Jeux Niortais, boulevard Main, financés par l'usine Boinot : barre fixe, barres parallèles, cheval d'arçons. Un

cirque sans chapiteau, qui se déplaçait les dimanches, très prisé puisqu'il fallait réserver 3-4 ans à l'avance ; nous n'étions toutefois que des amateurs. Après mon accident, j'ai essayé de reprendre la gymnastique, mais j'ai bien failli me casser l'autre jambe. Comme je voulais faire du sport, je me suis mis au ping-pong au club d'Art et Sport à Niort, présidé par Guy Brin. On jouait le soir, on était entre 15 et 20 joueurs, mais compte-tenu de ma charge de travail, il n'y avait pas beaucoup de place pour le sport.

ET VOTRE PARTICIPATION AUX JEUX PARALYMPIQUES DE 1980, C'EST ARRIVÉ COMMENT ?

J'avais comme coéquipier Jacques Boucher de Sciecq atteint de polio, il m'entraîne aux championnats de France par équipe à Marseille, nous finissons 2ème. C'est aussi à cette époque que le Comité Olympique se restructure, c'est en effet la reconnaissance du handicap dans le sport, avec différentes catégories (10), selon la gravité du handicap, dont celle des amputés. Dans l'euphorie, en ligne de mire, on prépare les jeux Paralympiques d'Arnhem en Hollande. Ces jeux devaient d'ailleurs se dérouler en URSS, qui a refusé, aussi ils se sont déroulés en Hollande, du style Coupe Davis, comme au tennis. J'ai alors pour coéquipier Pierre Chassagne, un match difficile,

L'HANDISPORT

En effet, au-delà du sport, l'humain est au cœur de son action, des valeurs, « singularité, autonomie, accomplissement ». La Fédération Française Handisport accorde une primeur à la valeur citoyenne fondamentale du respect et de l'épanouissement de la personne humaine.

Les athlètes handicapés moteurs sont classés en 10 catégories : de 1 à 5 pour les joueurs en fauteuil roulant, de 6 à 10 pour les joueurs debout. En France, c'est plus de 60 000 pratiquants dans 1 400 associations sportives affiliées à la Fédération Française Handisport. De 300 athlètes en 1960 à Rome, 4350 athlètes participent aux jeux d'été à Rio en 2016, soit 176 nations présentes, la France termine à la 12ème place en nombre de médailles.

Les jeux Paralympiques représentent actuellement la 2ème manifestation au Monde par le nombre de ses participants.



mais difficile pour tous, la tension est au maximum, mais au final deux belles médailles d'or, et pour Pierre une médaille d'argent en simple.

une logistique donc à mettre en place, sans oublier les sélections et bien sûr les championnats de France et du monde. En quelques années, nous sommes passés de 60 joueurs à 300, au niveau national. Beaucoup d'allers et

Le perron de l'Élysée
à trois
reprises !



Quelques athlètes en 1980

ET APRÈS LES JEUX PARALYMPIQUES DE 1980 ?

La retraite est arrivée, j'arrête de jouer mais j'intègre la Fédération Française Handisport en tant que Directeur Technique Fédéral adjoint, aux côtés de Bernard Penaud, qui habitait près d'Angers, et évidemment sans rémunération, je tenais à être un vrai bénévole. Un gros travail de préparation des jeux Paralympiques de 1988 à 2008, réservations avions, hôtels, toute

retours, entre Paris, Angers et les pays où se déroulaient les compétitions ; je suis allé trois fois en Chine, à Séoul, Barcelone, Atlanta, j'en ai profité pour visiter la Californie, Sydney, Athènes. J'ai tiré ma révérence en même temps que le Directeur Fédéral, soit après 22 années passées au sein de la Fédération.

D'AUTRES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS ?

Le perron de l'Élysée, à trois

reprises ; la 1ère fois en 1981, invité de François Mitterrand afin de recevoir la médaille du travail, pour mes 40 années au sein de la même entreprise, puis lors de ma médaille d'or aux jeux Paralympiques et, plus tard, avec nos joueurs invités avec nos Fédérations. Parmi mes médailles, j'ai aussi celle du Comité Départemental des Médailleurs Jeunesse et Sports et de l'Engagement Association (CDMJSEA79) pour mon

J'ai participé avec la fédération à tous les jeux



Paralympiques de 1988 à 2008 à Pékin.

engagement au sein du Tennis de table de Niort.

VOTRE INVESTISSEMENT NE S'EST DONC PAS ARRÊTÉ ?

Le club « Art et Niort » a fusionné avec le SA Souché en 2014 pour former « Niort Tennis de Table » ; j'ai alors en charge le championnat par équipe (20). J'officialiais aux côtés du Président, Jean Pillet, un homme également très impliqué au sein du tennis de table ; ce dernier d'ailleurs avait pris la succession de Guy Brin après 1985. Jean Pillet est aussi Président du Comité Régional Nouvelle Aquitaine des Médailleurs

Jeunesse et Sport, le Comité Départemental (CDMJSEA79) est présidé par James Mazurie, je suis d'ailleurs licencié et adhérent au sein de ce Comité.

ET LE TENNIS DE TABLE SUR MAGNÉ ?

Il y a eu une tentative de lancement sur Magné il y a quelques années, cela n'a pas pris. À l'époque, pour les aider un peu, faute de table, j'avais réussi à sortir une table à peu près potable de chez nous, car on était déjà un club important.

Un beau parcours, que de souvenirs, pour Pierre à 91 ans, combien d'amitiés partagées, d'encouragements prodigués à tous ceux qui malgré un handicap vont « toujours plus vite, plus haut, pour devenir plus forts » (Pierre De Coubertin).

Interrogé sur cet engagement sans faille, Jean Pillet, Président de Niort Tennis de Table, et président du Comité Régional Nouvelle Aquitaine des Médailleurs Jeunesse et Sport souligne : « Pierre a fait beaucoup pour le tennis de table au sein de la Fédération Française Tennis de Table Handisport, de la Fédération du Sport Adapté et pour le club Niortais. Tout le monde l'aime, nous avons tous une grande considération pour Pierre ».



Le podium en 1980

Mise en place d'un plan COVID-19

Face à la situation exceptionnelle de confinement qui s'est imposée à l'ensemble des Français du 17 mars au 11 mai, liée à la propagation du coronavirus, la municipalité, via le CCAS, a mis en place un plan Covid-19 afin d'apporter tout le soutien possible à ses habitants.

Le Maire et ses adjoints ont distribué un document d'information sur ce dispositif d'assistance municipal auprès des Magnésiens les plus isolés et les aînés de plus de 80 ans.

Cette organisation s'est basée sur le modèle du plan canicule, avec un dimensionnement beaucoup

plus large au vu de la situation sanitaire.

Ainsi, les 196 habitants identifiés comme les plus fragiles de la commune ont pu bénéficier d'une aide, notamment pour les courses alimentaires, afin de leur éviter au maximum les contacts non obligatoires.



Les personnes non inscrites sur cette liste pouvaient se signaler auprès de la Mairie si elles ressentait ce besoin d'assistance.

Cette action de solidarité a été l'occasion bien sûr de prendre soin de ces personnes fragiles, qui ont largement apprécié ce service. Mais ce fut aussi, pour certains, l'occasion de contacts et d'échanges réguliers dans cette période d'isolement parfois difficile et douloureuse.

Opération « Un masque pour chaque Magnésien »

Alors que le début du déconfinement était annoncé pour le 11 mai, le port du masque s'affirmait de plus en plus comme un moyen efficace pour faire barrière au COVID19.

Cependant, cette mesure de santé

QU'EST-CE QUE LE CCAS ?

Le **Centre communal d'action sociale (CCAS)** est un établissement public communal responsable de l'aide sociale au niveau local.

Le CCAS est présidé par le Maire. Son conseil d'administration est constitué de 6 membres élus par le conseil municipal du 9 juin 2020 (Karine Lapègue, Roger Bodet, Michèle Baudouin, Mélisa Cartier, Maryse Hagnier, Véronique Andreu) et de 6 membres nommés par le maire représentant des associations départementales oeuvrant dans le domaine de l'action sociale.

Le CCAS se mobilise principalement dans la lutte contre l'exclusion (notamment aides alimentaires), aux situations de précarité ou de difficulté sociale touchant notamment les familles, le soutien au logement et à l'hébergement, la prévention et l'animation pour les personnes âgées ainsi que le soutien aux personnes en situation de handicap.

Dans le cadre du Plan canicule national, le CCAS de Magné a mis en place un dispositif de veille et d'alerte durant tout l'été. À cet effet, si vous souhaitez bénéficier de ce dispositif, un formulaire de demande de recensement vous a été distribué par les élus dans vos boîtes aux lettres.

publique indispensable semblait difficile à appliquer compte tenu de l'absence de masques, et ce, malgré les commandes passées au plan national, ainsi qu'au plan local (département et communauté d'agglomération), toutes tardant à être livrées.

Face à cette incertitude, la municipalité a décidé de prendre les mesures nécessaires permettant de garantir une dotation de masques.

Des tissus et de l'élastique ont été achetés en quantité suffisante pour confectionner 3000 masques lavables afin d'équiper chaque Magnésien.



Pour confectionner ces masques, nous avons eu recours aux bonnes volontés. Plusieurs couturières professionnelles et non professionnelles se sont proposées bénévolement.

L'élan de solidarité a dépassé nos espérances : c'est une centaine

de couturières et couturiers qui ont confectionné plus de 2700 masques selon les directives AFNOR, et ont ainsi participé à cette belle opération de solidarité.

Nous les remercions encore chaleureusement ; coup de chapeau particulier à Laurence Boucher qui, avec l'aide de Françoise Guilbot, a découpé les 5400 morceaux de tissus nécessaires !

Après avoir consulté les Magnésiens afin de connaître leur besoin en masque, une opération de distribution a été organisée le 8 mai, dans la salle polyvalente, dans le total respect des gestes barrières et des conditions sanitaires nécessaires.

Le Maire a souhaité remercier les discrètes couturières en leur offrant une rose.



Il reste à ce jour environ 500 masques à la disposition des Magnésiens en Mairie aux heures d'ouverture.

La rentrée scolaire post-confinement

À la suite du confinement lié

au COVID-19, le groupe scolaire « Les Hirondelles » a rouvert ses portes pour accueillir les élèves dès le 12 mai, conformément aux directives gouvernementales.

Grâce à une mobilisation conjointe de l'ensemble des acteurs - enseignants et agents municipaux - les salles de classe et la cour ont été réaménagées afin de satisfaire aux exigences de sécurité destinées à lutter contre la propagation du coronavirus dont la « distanciation physique » et le respect des « gestes barrières ».

De plus, Magné a été l'une des rares communes à offrir en même temps un service de garderie matin et soir ainsi que le service de restauration scolaire. L'ensemble de ces mesures garantissant des conditions optimales de sécurité, Magné s'est retrouvé à la première place départementale en ce qui concerne le nombre d'élèves accueillis.

MERCI et BRAVO aux enseignants et aux agents municipaux pour leur mobilisation, leur capacité d'adaptation et leur efficacité dans ce contexte inédit où les initiatives personnelles devaient pallier le manque de clarté des directives (les vérités d'un jour n'étant ni celles de la veille, ni celles du lendemain !).

Pour la première fois sur la commune de Magné, le vendredi 6 mars 2020, le **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** a été activé afin de faire face à l'inondation de certains quartiers, due à la crue de la Sèvre. Le Maire et plusieurs élus ont réquisitionné les agents techniques et administratifs de la commune. Ils ont répondu aux appels transférés par la Mairie. Deux élus sont passés avec un haut parleur dans les quartiers impactés pour prévenir les habitants en diffusant un message d'alerte à la crue.

Le Maire a envoyé les agents s'assurer qu'aucune personne n'était bloquée chez elle ou n'avait besoin d'être secourue. Ils ont également livré des parpaings et des sacs de sable chez les particuliers qui le demandaient afin de surélever leurs meubles et limiter l'impact

de l'eau.

Un point régulier de la situation était fait entre le Maire et la Préfecture.

De son côté, la cellule de crise du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) a été activée et une vingtaine de pompiers sont intervenus sur la commune avec des bateaux et des véhicules spécialisés. Ils ont fait le tour de la commune,

suivi le niveau d'eau autour des maisons inaccessibles et vérifié l'état des infrastructures.

La montée des eaux s'est révélée moins forte qu'attendue et le PCS a été levé à 22h30 après s'être assuré que tous les habitants concernés étaient hors de danger.



ACTUALITÉS

DU NOUVEAU À MAGNÉ

Ouverture de 2 nouveaux commerces :

- Les cuisines Larippe, depuis début juin 2020
- La ferme en colis, prévue début juillet 2020

ÉVÈNEMENTS ANNULÉS SUITE À LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19

- Le feu d'artifice et le bal du 13 juillet 2020
- Le festival de peinture des 18 et 19 juillet 2020
- La Guinguette des 1er et 2 août 2020



PAGE FACEBOOK

Retrouvez toutes les actualités de la commune sur la page Facebook « Commune de Magné - officiel ». <https://www.facebook.com/communedemagne79460/>